

## LES AMBIVALENCES DU METIER D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS AU SEIN DU TRAVAIL SOCIAL

Daniel Verba

Université Paris XIII (PRES Sorbonne Paris Cité)

IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux /CNRS-EHESS-INSERM).

« Les EJE ont revendiqué les postes de direction. Personnellement je pense que c'est une bonne chose parce que ça légitime un certain niveau de connaissances et de maîtrise, mais par ailleurs on s'est fourvoyés dans la mesure où si on prend un poste de direction aujourd'hui on est absorbé par les fonctions de direction et plus du tout auprès des enfants. Or le cœur de notre profession est d'être auprès des enfants. On assiste donc à un glissement successif de fonctions : l'EJE dit à la directrice : « moi je sais faire aussi, donc j'occupe le poste de direction », l'auxiliaire dit « mais moi aussi je sais faire de l'éveil », donc je vais me mettre en poste d'éveil. Et puis les agents d'entretien disent « mais attendez, nous aussi on peut faire de la surveillance de sieste ! » Et du coup tout ça a glissé gentiment. La puéricultrice qui se retrouve tout au bout de la chaîne va finir par être éjectée.» (EJE, 48 ans, conseillère pédagogique)<sup>1</sup>

### Une triple mutation

Si une abondante littérature est consacrée au noyau dur des travailleurs sociaux constitué des assistants de service social et des éducateurs spécialisés, ces travaux contournent pour la plupart les EJE comme s'ils n'étaient pas vraiment légitimes au sein des professions sociales<sup>2</sup>. Cet évitement est significatif de l'ambivalence<sup>3</sup> de la position des EJE dans le secteur social où malgré le projet initial des promoteurs du diplôme d'Etat en 1973 de «

---

<sup>1</sup> Extrait du *Métier d'éducateur de jeunes enfants, un certain regard sur l'enfant*, Paris, La Découverte, 2014, p. 231.

<sup>2</sup> Dans un article significativement intitulé « L'EJE, un travailleur social comme les autres ? », Didier Favre rappelle que « Si les EJE sont bien, officiellement, reconnus comme travailleurs sociaux, leur appartenance à ce champ ne va pas de soi, de même que leur différence face aux autres métiers du secteur. Cela tient à la fois à leur histoire (les « jardinières d'enfants ») et à leur ancrage professionnel majoritaire dans le secteur de la garde et des établissements d'accueil de jeunes enfants, relevant eux du champ de la santé et non plus des seuls jardins d'enfants clairement identifiés dans le champ éducatif et préscolaire ». (*EJE Journal* n°36 – mai juin 2012)

<sup>3</sup> Par ambivalences nous souhaitons désigner les tirailllements qu'expriment les EJE confrontés aux mutations du travail social et de leur métier.

rentrer dans la grande famille des travailleurs sociaux »<sup>4</sup>, il semble que la profession hésite toujours entre la composante socio-éducative de ses origines et la dimension psychopédagogique revendiquée par les professionnels actuels à laquelle il convient d'adjoindre désormais la tonalité « managériale » qui tend à recomposer l'identité professionnelle des EJE de 2014. D'où les effets cumulatifs d'une triple inflexion : celui des professionnels eux-mêmes qui ne se reconnaissent pas dans le champ du travail social malgré leur appartenance à ses différentes instances législatives et administratives<sup>5</sup>, celui des centres de formation qui souffrent d'une position faiblement légitime au sein de l'appareil de formation et celui des chercheurs et experts qui ignorent la plupart du temps les EJE lorsqu'ils analysent le travail social<sup>6</sup>.

Produit d'une recomposition des professions sociales au début des années 70, le métier d'éducateur de jeunes enfants a connu en 50 ans trois évolutions majeures. En premier lieu, le périmètre de son exercice, s'est déplacé de la sphère pédagogique à celle des professions socio-éducatives. En glissant sémantiquement du statut de jardinières d'enfants, ancêtres des instituteurs de petite section de maternelle, à celui de jardinière-éducatrice et enfin d'éducateurs de jeunes enfants, ceux-ci se sont rapprochés des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux, tout en continuant d'affirmer leur spécificité au sein du travail social<sup>7</sup>. Cette évolution s'est aussi concrétisée par une plus grande compatibilité des formations avec l'objectif sous-jacent de construire un socle commun de compétences<sup>8</sup>. La formation d'EJE qui durait deux ans en 1973, s'est étendue à deux ans et demi puis à trois ans depuis 2005 et propose désormais des unités de formation communes ainsi que des passerelles ce qui n'a réduit que partiellement la segmentation des professions sociales en France<sup>9</sup>. Enfin, et il s'agit là d'une mutation essentielle à la compréhension du métier d'EJE, celui-ci a opéré un glissement significatif d'une fonction directe d'accompagnement du jeune enfant à une fonction de dialogue avec les familles pour lesquelles les EJE assurent

---

<sup>4</sup> Entretien (12 avril 2013). Michèle Lemonnier, jardinière-éducatrice et formatrice, a participé à cette négociation et fut longtemps un pilier de la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants (FNEJE).

<sup>5</sup> Le texte du 16 novembre 2005 du code de l'action sociale et des familles reconnaît sans ambiguïté l'EJE comme travailleur social dont le métier consiste à « accompagner des jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille ».

<sup>6</sup> Cette ignorance est le produit récurrent d'une définition exclusivement réparatrice du travail social alors même que les EJE interviennent en amont de cette réparation et peuvent contribuer à la prévenir.

<sup>7</sup> L'une des différences majeures avec les autres métiers du secteur social relève du fait que les EJE s'adressent prioritairement à des enfants qui ne présentent pas de difficultés particulières même si certains EJE travaillent en milieu spécialisé où ils sont par ailleurs fort appréciés.

<sup>8</sup> Ce socle commun se divise en domaines de compétences.

<sup>9</sup> Je ne dispose pas d'éléments chiffrés, mais il semble que la circulation entre les métiers du social soit très faible.

une mission de soutien à la parentalité, mais surtout à une fonction d'encadrement des équipes de terrain. Ainsi lors de la dernière enquête nationale que nous venons de mener<sup>10</sup>, il s'avère que sur 559 EJE qui ont répondu au questionnaire, la moitié occupait des postes de directrice ou de directrice-adjointe. Ce constat rejoint d'ailleurs celui de l'AFORTS<sup>11</sup> qui déjà en 2006 avait montré que plus de 50% des EJE ne travaillait plus auprès d'enfants<sup>12</sup>.

### **1. Une tradition pourtant ancrée dans la relation au jeune enfant**

Malgré leurs racines historiques, les EJE sont restés très longtemps en marge du travail social et si les jardinières d'enfants de Fröbel<sup>13</sup> avaient une vocation sociale incontestable, elles ont été pendant longtemps plus proches des instituteurs de maternelle qu'elles auraient pu rejoindre si les lois Debré de 1959 n'avaient exigé de tous les professionnels de l'enseignement préscolaire d'être dotés du baccalauréat, jusqu'à ce qu'elles deviennent en 1973 des éducateurs de jeunes enfants et prennent pied dans les professions sociales. Cette évolution s'est faite lentement : il faut en effet attendre la première réforme de 1993 pour que la problématique parentale et l'accompagnement des familles de jeunes enfants précipitent les EJE dans d'autres fonctions. Malgré cela, ils restent quelque peu éloignés du noyau dur des professions sociales, d'autant que la plupart de ceux qui l'exercent s'occupent d'enfants dont les parents ne sont pas parmi les plus démunis comme l'a montré un rapport de la Cour des comptes<sup>14</sup>. D'où l'ambivalence du métier qui, au carrefour du social, du soin et du pédagogique hésite encore à s'inscrire pleinement dans le travail social. « Comme l'indique avec pertinence Didier Favre, « éviter de lier la question de la santé et de l'éducation serait passé sous silence l'histoire du secteur et ne pas rendre compte de la tension entre santé-éducation-école-travail social »<sup>15</sup>. On observe les effets de cette tension dans les instituts régionaux de travail social où les EJE côtoient pourtant les futurs assistants

---

<sup>10</sup> *Le métier d'éducateur de jeunes enfants, un certain regard sur l'enfant*, La Découverte, 2014.

<sup>11</sup> Association Française des Organismes de formation et de Recherche en Travail Social qui s'est dissoute au moment de la création de l'UNAFORIS.

<sup>12</sup> AFORTS, janvier 2006, CAFOR EJE – *Enquête sur l'insertion professionnelle des éducateurs de jeunes enfants diplômés entre 2001 et 2004*.

<sup>13</sup> Pédagogue allemand et père fondateur des jardins d'enfants (1782-1852)

<sup>14</sup> Le rapport pointe notamment d'importantes disparités territoriales et « des dispositifs fiscaux globalement plus favorables aux ménages les plus aisés » (*L'accueil des enfants de moins de 3 ans : une politique ambitieuse, des priorités à mieux cibler*, Rapport public thématique, Cour des comptes, novembre 2013)

<sup>15</sup> Favre Didier, « "L'EJE : un travailleur social comme les autres ? » – *EJE Journal* n°36 – mai-juin 2012.

sociaux et les éducateurs spécialisés depuis les années 80 et où leur place n'a pas toujours été facile à trouver<sup>16</sup>.

Si les réformes successives de la formation des EJE visaient bien à les rapprocher des autres travailleurs sociaux et à élargir le champ d'intervention du travail social à l'accueil des jeunes enfants, il faut cependant constater que les EJE ne se sont pas toujours emparé de cette dimension sociale de leur activité professionnelle. Une récente enquête de l'IGAS a montré notamment comment les structures d'accueil de jeunes enfants, animées des meilleures intentions, continuent de perpétuer des stéréotypes sexistes. Dans une sphère professionnelle sexuellement si marquée et paradoxalement si conservatrice, il semble qu'il soit difficile d'entreprendre des conversions de modes de pensée d'autant plus que sur le thème de l'identité sexuelle les théories psychologiques mobilisées par les formateurs s'affrontent et qu'on y observe comme pour les usages linguistiques ou les politiques précoces de prévention, des luttes fratricides entre comportementalistes et analystes. « Ni la formation initiale théorique, ni les stages pratiques, bien faiblement la formation continue, ne donnent aujourd'hui aux professionnels de la petite enfance l'occasion d'aborder la question des représentations du masculin et du féminin, a fortiori la question du genre. Cette question est absente des programmes des professionnels de la petite enfance »<sup>17</sup>. Or, si la dimension sociale de ses missions est mieux prise en compte, le métier d'EJE occupe une place stratégique pour porter cette question et transmettre dans les équipes les orientations nécessaires à la lutte contre le sexisme. Mais le plus souvent la relation au jeune enfant est privilégiée au détriment du contexte dans lequel celui-ci évolue au point d'ailleurs d'un véritable aveuglement aux enjeux sociaux de l'accueil des jeunes enfants.

Cependant tous les responsables de formation ne se reconnaissent pas dans ces constats. Au Centre régional de formation des professionnels de l'enfance (CRFPE) à Lille, « il semble que pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, le métier d'EJE est pleinement un métier inscrit dans le travail social, de prévention pour s'inscrire dans la lutte contre les inégalités. La diversité des lieux de stage ainsi que la procédure de mise en stage spécifique qui est proposée aux étudiants en témoigne (...) Au CRFPE, la pédagogie de l'inclusion et par là

---

<sup>16</sup> Les responsables de formation ont pu même parfois déplorer une certaine condescendance à l'endroit des « petites EJE » comme si les jeunes enfants dont elles s'occupent déteignaient sur elles et les enfermaient dans la « petitesse » ou l'infantilisation.

<sup>17</sup> Brigitte Grésy B. et Georges P., *Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance*, Rapport de l'inspection générale des affaires sociales, décembre 2012, p.5.

même, la lutte contre les inégalités, est un axe fort du projet pédagogique. Plusieurs contenus traitent de la question du genre dans la formation (inclusion et genre-égalité filles-garçon-le jeu et le genre-accompagnement de l'enfant et exclusion sociale) »<sup>18</sup>. Plus qu'une question de contenu, il semble que ce soit plutôt la visibilité qui fasse défaut dans les maquettes de formation. De même au centre de formation de l'Horizon à Paris, Véronique Thiberge et Didier Favre, respectivement directrice et directeur-adjoint, s'insurgent contre cette vision réductrice de la formation et récusent l'analyse de l'inspection des affaires sociales. « Les EJE et les métiers de la petite enfance, explique Didier Favre, sont au cœur du réacteur social et les étudiants sont formés au « genre », à la diversité depuis longtemps »<sup>19</sup>.

## **2. De l'accompagnement du jeune enfant au management**

Parmi les mutations significatives de la profession, l'accès désormais légitime à la direction des structures d'accueil de moins de 40 enfants et de plus de 40 si l'EJE est titulaire d'un diplôme de niveau II comme le CAFERUIS<sup>20</sup>, est aussi l'un des traits marquants de l'évolution du métier d'EJE au point d'ailleurs de faire craindre à certains une dérive préoccupante qui convertirait la dominante éducative et sociale du métier en fonction managériale et ce dès la sortie de l'école. C'était assurément une évolution souhaitée par les représentants de la profession qui se battaient depuis de longues années pour se voir reconnaître une mission d'encadrement et un déroulement de carrière dans le champ de la petite enfance<sup>21</sup>, mais elle était aussi conditionnée à une certaine expérience auprès des enfants que les récentes réformes pourraient remettre en cause en permettant l'accès direct aux fonctions de direction dès la sortie du centre de formation. « En 2000, rappelle Corinne Chaillan, présidente de la FNEJE, nous ne souhaitons pas que cette fonction soit dans les cœurs de métier et actuellement nous préconisons le niveau II, avec le CAFERUIS qui prépare à cette fonction. Quand les EJE ont eu des postes de direction et ont assuré du travail administratif, ils ne se sont plus retrouvés auprès des enfants ni des familles ni du personnel, à part dans les établissements parentaux...»<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> Responsables de formation, (octobre 2014).

<sup>19</sup> Entretien écrit (octobre 2014).

<sup>20</sup> Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

<sup>21</sup> L'occasion aussi d'imposer la dimension socio-éducative au sein d'établissements dominés par les puéricultrices et le paradigme sanitaire.

<sup>22</sup> *La Gazette de l'ACEPP*, n°107, septembre 2013.

Michèle Lemonnier ajoute qu' « avoir une évolution de carrière directement dans son métier était vraiment important et qu'il n'y a pas à avoir de regret de ce côté-là. Mais les conditions d'accès à ces postes de responsabilité posent aujourd'hui question. (...). On forme à un métier pas à une fonction. Occuper un poste de direction ne devrait pas empêcher la directrice d'exercer la totalité des fonctions qui sont inscrites dans les quatre domaines de compétences du diplôme d'Etat »<sup>23</sup>. Si le domaine de compétence 4 devait en effet ouvrir le métier d'EJE aux dimensions socio-politiques et partenariales du travail social et promouvoir une démarche de projet, il s'avère que peu de centres de formation l'ont vraiment investi. Preuve en est la difficulté des EJE à se repérer dans le mille-feuille territorial<sup>24</sup> et le peu d'empressement qu'ils montrent à investir le développement local ou les opportunités pourtant nombreuses de monter des projets avec d'autres partenaires que les professionnels de la petite enfance. Cette remarque générale qui ressort de l'enquête que nous avons conduite de 2011 à 2014, n'exclut cependant pas une fraction non négligeable d'EJE et de centres de formation qui ont su profiter des opportunités ouvertes par les évolutions du métier et s'engager résolument dans les nouvelles orientations mais ils restent minoritaires<sup>25</sup> et dépendent souvent des logiques territoriales. Cet avant-garde montre justement que la tradition psychopédagogique du métier n'interdit aucunement de faire valoir d'autres types de compétences et que la fonction première d'accompagnement des jeunes enfants n'est pas incompatible avec le soutien à la parentalité, la coordination de projets de développement social ou le management d'équipe. Mais en permettant aux EJE fraîchement émoulus de l'école d'accéder directement aux fonctions de direction, sans aucune expérience auprès des jeunes enfants, le risque est grand de sortir du cœur de métier pour exercer uniquement une fonction administrative. « On a des EJE, poursuit Michèle Lemonnier, qui vont se retrouver à avoir une fonction DF4<sup>26</sup>, une fonction DF3 un peu mais déjà éloignée des équipes, une fonction DF1 avec l'accueil des familles un peu, mais en renonçant au cœur de métier qui reste le DF2 (...) C'est un peu cher payé à bac +3 que d'avoir des EJE pour rentrer des statistiques dans des ordinateurs. Recrutons des

---

<sup>23</sup> Entretien, 12 avril 2013.

<sup>24</sup> Pour avoir encadré des étudiants de CAFERUIS venus des diverses professions sociales, j'ai constaté que les EJE étaient globalement moins à l'aise que les autres professionnels lorsqu'il s'agissait d'évoquer les dimensions territoriales de l'action sociale.

<sup>25</sup> Selon les estimations de l'AFORTS-CAFOR-EJE, 70% des EJE travaillaient dans des structures d'accueil de jeunes enfants en 2008-2010.

<sup>26</sup> Domaine de formation.

personnels administratifs et laissons les EJE auprès des enfants». L'enjeu pour les EJE, après avoir obtenu la possibilité de diriger des structures d'accueil de jeunes enfants, est donc d'éviter l'irrésistible glissement d'une fonction éducative à une fonction d'encadrement qui leur ferait perdre leurs compétences initiales et une part essentielle de leurs missions. Ce glissement inquiète les fractions les plus anciennes et par conséquent les plus conservatrices de la profession qui y décèle une menace du cœur de métier mais aussi le risque de voir arriver dans la profession des candidats davantage motivés par l'aspect prestigieux du management que par l'accompagnement des jeunes enfants.

### **3. La réforme de la formation : une menace de dissolution de la profession ?**

Il n'y a pas que le glissement vers des fonctions managériales qui inquiète les EJE. La réforme des formations sociales<sup>27</sup> qui prévoit en 2016 la mise en place d'un tronc commun d'enseignements entre toutes les filières de travail social, la création d'un corps générique de professionnels du travail social et la disparition progressive des identités de métier encore fortement inscrites dans la tradition française<sup>28</sup>, est un révélateur de l'inconfort des EJE dans un secteur où ils ne sont pas toujours sentis à leur place. Des formateurs et des professionnels s'élèvent contre cette réforme qui leur semble plus relever d'une dissolution que d'une évolution constructive : « Nous refusons, disent-ils, de travailler à la disparition du métier d'éducateur de jeunes enfants au profit d'une indifférenciation et d'une technicisation des professionnels, de l'*universitarisation* des enseignements et savoirs professionnels au service d'une bureaucratisation et d'un « travail social » auquel les éducateurs de jeunes enfants, faut-il le rappeler, sont loin d'être réductibles. Nous rappelons que les centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants ont une spécificité éducative propre, très différente des travailleurs sociaux historiques car notre domaine d'intervention n'est pas d'abord la réparation ou l'aide autour d'un problème social mais bien plutôt de rester aux côtés des familles dans l'accueil et la socialisation institutionnelle du jeune enfant en soutenant avant tout la réalisation du droit des familles à concilier « vie familiale et vie professionnelle »<sup>29</sup>. La controverse porte aussi sur les paradigmes qui sont au principe de

---

<sup>27</sup> Voir à ce propos le rapport du cabinet Geste, *Evaluation de la réingénierie de 10 diplômes d'Etat de travail social (Niveau IV à I)*, note de synthèse et préconisations, Direction générale de la cohésion sociale, décembre 2013.

<sup>28</sup> La balkanisation des professions sociales est une singularité bien française puisque la plupart des pays occidentaux ont adopté le principe d'une formation généraliste (« Social worker » ou « Sozial arbeiter ») et d'une spécialisation de terrain.

<sup>29</sup> Extrait de la lettre du conseil d'administration du centre de formation « L'Horizon » à l'attention des Délégués

l'éducation. D'un côté l'acte singulier, clinique, d'accompagnement éducatif fondé sur les apports de la psychanalyse et de la psychologie qui s'en inspire, de l'autre la technicité opérationnelle dotée d'objectifs sociaux identifiés comme la lutte contre l'échec scolaire ou les inégalités sociales et fondée sur les apports des sciences sociales ou cognitivistes. Des responsables de formation dénoncent avec véhémence les objectifs de lutte contre l'échec scolaire que voudraient promouvoir l'Institut petite enfance Boris Cyrulnik<sup>30</sup> ou encore le programme « Parler bambin » qui vise à favoriser les usages linguistiques dès le plus jeune âge en exposant les enfants à un langage soutenu ; mais en quoi de tels projets peuvent-ils nuire au processus éducatif ? La formation des EJE souffre du conflit itératif de la psychologie expérimentale ou comportementaliste avec la psychologie mâtinée de psychanalyse<sup>31</sup> qui conduit les centres de formation et les professionnels à se mobiliser dès lors que des projets ou des acteurs politiques cherchent à innover en s'appuyant sur les remarquables potentialités des petits enfants. Accusée de vouloir « sur-stimuler » ou « conditionner » les jeunes enfants<sup>32</sup>, la moindre tentative d'identification précoce de difficultés motrices, comportementales ou linguistiques fait aussitôt l'objet d'une dénonciation virulente avant même que ces dispositifs aient pu faire ou non la preuve de leur pertinence. La position dominante et parfois monopolistique de la psychologie clinique en France, génère l'impossibilité pour les sciences sociales de se faire entendre dans le champ éducatif alors même que ce sont elles qui, sur les questions de genre, d'inégalités sociales, les questions ethno-raciales ou encore les fractures scolaires que l'on ne peut tout de même pas séparer de la manière dont on conçoit les différentes séquences éducatives, produisent les travaux les plus pertinents<sup>33</sup>. Or il est important que le débat scientifique ne se limite pas à des antagonismes de posture mais qu'il s'exprime à travers l'observation et l'expérimentation. Sans vouloir prendre partie dans ces controverses, il me semble que des postures de principe semblent trop souvent précéder la réflexion critique et que la sphère de la petite enfance après avoir été l'objet du monopole sanitaire a basculé aussi aisément

---

Territoriaux et de tous les membres du Copil Unafors Ile de France (29 septembre 2014)

<sup>30</sup> L'institut petite enfance Boris Cyrulnik a été créé en septembre 2013 pour mettre en place une formation continue adaptée pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance, créer un pôle de réflexion sur les formations de ces professionnels, ainsi qu'un centre de recherche permettant de favoriser et de transmettre les évolutions et les connaissances récentes dans le domaine de la petite enfance.

<sup>31</sup> Donald Winnicott et Françoise Dolto restent les auteurs de référence de la profession d'EJE (voir graphique n°2).

<sup>32</sup> Le conditionnement apparaît comme la notion la plus éloignée des représentations que les EJE se font de leur métier (voir graphique n°3 en fin d'article).

<sup>33</sup> Ce qui ne les empêche pas d'être malheureusement suivis de peu d'effets...



dans le dogme psycho-clinique. « Ces recherches, écrit Myriam Mony, ex-responsable de la formation des EJE à l'école santé social du sud est à Lyon (ESSS), sont complémentaires et éclairent des niveaux différents. Elles sont encore l'objet de querelles d'école où les dogmes se substituent trop vite à l'éclairage qu'un concept peut apporter dans une compréhension complexe et pluridisciplinaire plutôt que monolithique (...) La formation des EJE en France, ajoute-t-elle avec un certain optimisme, et le développement des travaux de recherche en sciences sociales ont sorti la petite enfance d'une approche exclusivement disciplinaire et trop exclusivement dominée par la psychologie »<sup>34</sup>.

La réforme de la formation qui prévoit un tronc commun d'au moins la moitié des enseignements pourrait constituer un tournant qui autoriserait enfin les EJE à se considérer comme des travailleurs sociaux à part entière et à se détacher d'un modèle de formation qui les condamne soit à s'isoler, soit à devoir quitter le champ du travail social pour se rapprocher des professeurs des écoles maternelles<sup>35</sup> ou éventuellement du secteur sanitaire puisque, parmi les partenaires dont ils se sentent les plus proches, ce sont les auxiliaires de puériculture qui arrivent en première position suivies des psychologues et des éducateurs spécialisés<sup>36</sup>. Le rapport commandé par la direction générale de la cohésion sociale au cabinet Geste pour évaluer la réforme de 2005, propose d'ailleurs, dans ses recommandations, d'« engager une réflexion sur ce qui pourrait rapprocher les diplômés de puériculteur et d'éducateur de jeunes enfants, conduisant aux mêmes fonctions de direction de structures de la petite enfance »<sup>37</sup>. Mais cette préconisation n'a, semble-t-il, pas été relayée par le milieu professionnel.

### **Une refonte de la formation peu fondée et mal négociée ?**

Selon l'enquête que nous avons menée de 2011 à 2014, l'exercice du métier d'EJE est caractérisé par un fort sentiment d'appartenance qui s'enracine dans un projet partagé et est adossé à « une approche originale de la petite enfance conçue comme un moment crucial de la vie humaine qu'il convient de protéger pour accompagner le libre

---

<sup>34</sup> « Formation et métier s'enrichissent continuellement », *La gazette des collectifs enfants-parents-professionnels*, n°108-109, décembre 2013, p.7.

<sup>35</sup> Cette hypothèse pourtant séduisante, semble pourtant peu plausible compte tenu de la fracture à la fois institutionnelle et idéologique entre l'Education nationale et les Affaires sociales.

<sup>36</sup> Voir le graphique n°4.

<sup>37</sup> Dubouchet L. et Eksi R., *Evaluation de la réingénierie du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants*, Rapport remis à la Direction générale de la cohésion sociale, 2012, p.49.

épanouissement des êtres en construction. Les EJE portent donc bien un « certain regard » sur l'enfant qui leur permet d'affirmer un socle commun de valeurs, de pratiques et de gestes techniques... »<sup>38</sup>. La refonte de la formation risque par conséquent de mettre à mal cette identité de même qu'elle menace de faire disparaître la seule profession qui pouvait garantir une compétence entièrement orientée vers la prime enfance<sup>39</sup>. On peut donc s'interroger sur la pertinence d'une reconfiguration aussi radicale des métiers alors même que les employeurs publics et associatifs des EJE semblent plutôt satisfaits de leurs prestations<sup>40</sup> et qu'ils sont même plébiscités dans les institutions spécialisées. Enfin la précipitation qui marque les négociations, la faible concertation avec les milieux professionnels qui semblent peu informés du projet, pourraient conduire à l'échec d'une réforme mal préparée. La préoccupation de certains centres de formation d'EJE semble donc fondée en partie même s'il faut faire la part de ce qui relève du corporatisme de situation et de la légitime inquiétude.

Daniel Verba  
Novembre 2014

---

<sup>38</sup> Verba D., *Le métier d'éducateur de jeunes enfants, un certain regard sur l'enfant*, La Découverte, 2014, p. 160.

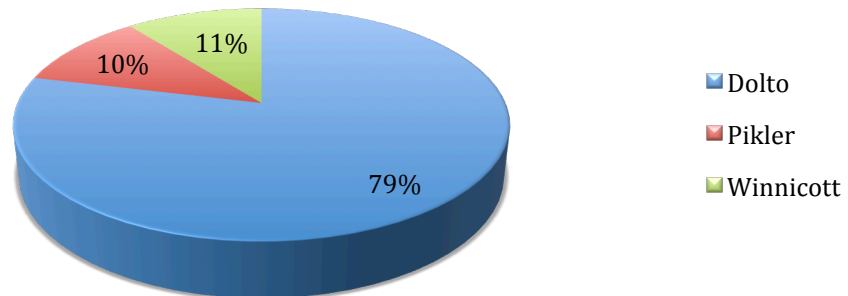
<sup>39</sup> Il s'agit d'une originalité française que nous ne partageons en Europe qu'avec la Suisse.

<sup>40</sup> C'est le seul métier social pour lequel La Région Ile de France n'a pas hésité à augmenter significativement le nombre de places en formation.

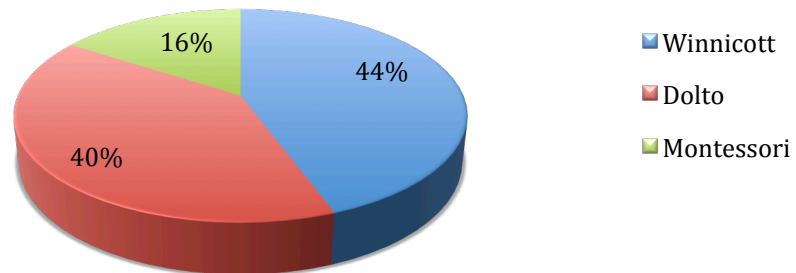
## GRAPHIQUES<sup>41</sup>

(n=559)

Graph. n°1 Personnalités emblématiques



Graph. n°2 Auteurs de référence



<sup>41</sup> Les graphiques qui suivent et qui illustrent l'article sont extraits de l'enquête qui étaye *Le métier d'éducateur de jeunes enfants, un certain regard sur l'enfant*, La Découverte, 2014.

